





## DEPENSES PREVISIONNELLES

a) Etudes préliminaires : *audit, faisabilité socio-économique de l'adhésion au signe de qualité*

Nature de la dépense prévue	Montant prévisionnel en € <sup>(1)</sup>		Devis joint*	Fournisseur à l'origine du devis
	<input type="checkbox"/> HT	<input type="checkbox"/> TTC		
	_____	_____	<input type="checkbox"/>	
	_____	_____	<input type="checkbox"/>	
	_____	_____	<input type="checkbox"/>	
	_____	_____	<input type="checkbox"/>	
	_____	_____	<input type="checkbox"/>	
	_____	_____	<input type="checkbox"/>	
<b>TOTAL des dépenses prévues [A]</b>	_____	_____		

\* Cocher la case si nécessaire. Pour les structures publiques, une attestation du comptable public convient.

**Attention** : cette dépense ne sera prise en compte dans le calcul de la subvention que si le produit sous signe de qualité est éligible et que l'adhésion au régime (via un organisme de Défense et de Gestion – ODG) ou la conclusion d'un contrat avec un organisme de contrôle (OC) est effective.

b) Autres prestations externes

Nature contrôle par l'organisme certificateur, l'organisme d'inspection de l'INO, cotisation annuelle à l'organisme de défense et de gestion, hors droits à l'INAO	Montant prévisionnel en € <sup>(1)</sup>		Devis joint*	Fournisseur à l'origine du devis
	<input type="checkbox"/> HT	<input type="checkbox"/> TTC		
	_____	_____	<input type="checkbox"/>	
	_____	_____	<input type="checkbox"/>	
	_____	_____	<input type="checkbox"/>	
	_____	_____	<input type="checkbox"/>	
	_____	_____	<input type="checkbox"/>	
	_____	_____	<input type="checkbox"/>	
<b>TOTAL des dépenses prévues [B]</b>	_____	_____		

**TOTAL général des dépenses prévisionnelles  
[A]+[B]**

\_\_\_\_\_

\* Cocher la case si nécessaire. Pour les structures publiques, une attestation du comptable public convient.

<sup>(1)</sup> Cocher la case nécessaire. Seuls les demandeurs privés qui ne récupèrent pas la TVA peuvent présenter des factures TTC



## ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

(cocher les cases nécessaires)

**Je demande (nous demandons)** à bénéficier des aides pour participer à un régime de qualité.

### **J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :**

- Ne pas avoir sollicité une autre aide que les aides indiquées sur cette demande pour le même projet,
- Avoir pris connaissance des points de contrôle,
- L'exactitude des renseignements fournis dans ce formulaire et les pièces jointes,
- Etre à jour de mes cotisations fiscales, ou bénéficier d'un plan d'apurement et le respecter,
- Etre à jour de mes cotisations sociales, ou bénéficier d'un plan d'apurement et le respecter,

Le cas échéant :

- Ne pas récupérer la TVA (si les dépenses prévisionnelles sont présentées TTC).

### **Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :**

- A détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années : factures et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles, tableau de suivi du temps de travail pour les dépenses immatérielles, comptabilité...
- A informer la DAAF de MARTINIQUE de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure, des engagements ou du projet,
- A permettre / faciliter l'accès à ma structure aux autorités compétentes chargées des contrôles pour l'ensemble des paiements que je sollicite pendant au minimum 5 années à compter de la date de décision,
- A ne pas solliciter, pour ce projet, d'autres aides (nationales ou européennes), en plus de celles mentionnées dans le tableau « financement du projet »,
- A maintenir ma participation au régime de qualité pour lequel je sollicite cette demande de subvention pendant une durée de cinq ans,

**Je suis informé(e) (nous sommes informés)** qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

**Je suis informé(e) (nous sommes informés)** que, conformément au règlement communautaire n°259/2008, l'Etat est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon –notre- nom –raison sociale-, mon –notre- adresse et le montant de mes –nos- aides perçues resteraient en ligne sur le site internet du MAAPRAT pendant 2 ans. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

